

Morvan

LUZY ■ La commune a franchi une étape dans le processus d'intégration au dispositif zéro chômeur

Donner un nouvel élan pour l'emploi

Favoriser une employabilité par le volontariat, l'affirmation ou l'acquisition de nouvelles compétences est le but du dispositif Territoire zéro chômeur.

Avec la création du comité local, entériné par l'élection du bureau et l'approbation des statuts, une étape importante vient d'être franchie, pour Luzy, dans le processus d'intégration au dispositif Territoire zéro chômeur de longue durée, dont bénéficient six sites organisés en territoires volontaires.

Le comité local se constitue de trois groupes de travail (compétences, activités, organisation), qui réunissent tous les acteurs de la vie économique, politique et sociale du territoire ; sans oublier les personnes en situation de chômage longue durée.

Car c'est bien l'essence même de la loi portée par l'ex-député de Côte-d'Or, Laurent Grandguillaume, promulguée le 29 février 2016, d'inclure les chômeurs longue durée dans cette expérimentation, basée sur le volontariat.

De la synergie des trois groupes du comité local naîtra une première rencontre avec la population concernée par le dispositif, afin d'identifier les sa-



LUZY. L'idée est d'instaurer une dynamique d'emplois en relation avec les réalités économiques du territoire.
PHOTO D'ILLUSTRATION PIERRE DESTRADE

voir-faire, les envies et les acquis tout en prenant en compte les parcours individuels des candidats.

Pour Benoît L'Hermitte, chef de projet du Pays Nivernais-Morvan, il ne s'agit pas de stig-

matiser les situations de chômage longue durée, mais bien de favoriser une employabilité par le volontariat, l'affirmation ou l'acquisition de nouvelles compétences.

Le comité local se chargera

également d'identifier les besoins non satisfaits du territoire, jugés utiles par tous (habitants, entreprises, institutions...) afin de donner des réponses appropriées aux demandeurs d'emploi, tout en veillant à respecter

l'activité des entrepreneurs locaux. Dans ce sens, pour que l'expertise devienne acte, la création d'un EBE (Entreprise à but d'emploi) prolongera le travail du comité local par le recrutement des demandeurs d'emploi et une prospection permanente, afin de développer l'activité et de garantir une offre d'emplois proportionnelle aux besoins de la population.

L'exemple de Prémery

L'exemple de Prémery, l'un des premiers territoires à avoir candidaté au fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage longue durée, dont le bilan et l'engagement se révèlent positifs, a encouragé les élus à s'investir dans cette démarche de retour à l'emploi.

Fort de cette attente, le comité local s'est donné comme mission d'instaurer une dynamique d'emplois en relation avec les réalités économiques du territoire et s'est doté d'un nom porteur d'espoir : Nouvel élan pour l'emploi au pays luzycois. ■

■ BUREAU

Composition. Présidente, Jocelyne Guérin ; vice-présidente, Sophie Clergeot ; secrétaire, Annick Bertrand ; secrétaire adjoint, Jean-Luc Gaschet ; trésorier, Thierry Descours ; trésorier adjoint, Philippe Jouhannaud. ■